

Accueil de tous les élèves dans les écoles à compter du 22 juin

Suite aux annonces du Président de la République lors de son allocution télévisée du 14 juin, l'ensemble des élèves pourront être accueillis dans les écoles maternelles et élémentaires de Chaville, à partir du lundi 22 juin. Un dispositif particulier a été mis en place par les services municipaux, dans le respect du protocole sanitaire édicté par l'État.

Mis en ligne le 19 juin 2020



⇒ La préparation du retour des élèves

Avec le passage à la phase 3 du déconfinement, **un nouveau protocole sanitaire d'accueil des élèves dans les écoles à partir du 22 juin** a été rédigé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Ce protocole a été reçu jeudi 18 juin dans la matinée par les services de la Ville de Chaville.

Parallèlement, les services de l'Éducation nationale ont sollicité le soutien de la Ville afin de pallier les absences des professeurs des écoles se trouvant dans l'incapacité de reprendre leur fonction.



Dans ces conditions, un dispositif particulier, validé par le maire de Chaville, a été mis en place en urgence par la Ville afin d'accueillir l'ensemble des élèves à compter du lundi 22 juin à 8h30.

Cette organisation, qui prévoit la poursuite du dispositif "2S2C" (Sport-Santé-Culture-Civisme) pour les groupes classes, a été validée par le maire de Chaville.

⇒ Les modalités d'accueil des élèves

• Les règles sanitaires

Les services de la Ville restent mobilisés afin de respecter les conditions sanitaires édictées par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

[Le nouveau protocole sanitaire d'accueil des élèves à partir du 22 juin](#) sera strictement observé. Il concerne :

- > Les nouvelles règles de distanciation physique
- > L'application des gestes barrières
- > La limitation du brassage des élèves
- > Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel

• Les temps périscolaires

• Horaires pour tous les élèves (écoles maternelles et élémentaires)

- > 8h30-11h : cours ou 2S2C
- > 11h-14h : restauration
- > 14h-16h30 : cours ou 2S2C
- > 16h30-18h : accueil du soir

• Accueil du matin

La mise en place du dispositif "2S2C" ne permet pas à la Ville de Chaville de mettre en place un accueil périscolaire du matin pour les élèves.

L'arrivée des élèves le matin sera décidée par la direction de chaque école, avec une possibilité d'arrivées échelonnées.

• Restauration scolaire

- > Restauration payante
- > Temps méridien allongé de 11h à 14h, afin d'éviter le brassage des groupes classes
- > Repas chaud à table dans toutes les écoles, sauf à l'école maternelle des Myosotis en raison de l'inondation survenue dans la nuit du 9 au 10 mai dernier

• Accueil du soir

- > Accueil payant
- > De 16h30 à 18h
- > Objectif : limiter au maximum le brassage entre les groupes classes

• L'accueil périscolaire du mercredi

À compter du mercredi 24 juin 2020, tous les enfants pourront de nouveau être accueillis le mercredi dans les accueils de loisirs (accueil payant).

⇒ Le dispositif "2S2C"

• Qu'est-ce que les "2S2C" ?

Établi par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le dispositif "Sport-Santé-Culture-Civisme" (dit "2S2C") permet de proposer des activités sur le temps scolaire, dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement.

Dès le 26 mai 2020, le maire de Chaville a proposé à la directrice d'académie de mettre en place ce dispositif dans les écoles de la commune.

L'organisation établie a fait l'objet d'une convention passée entre la Ville de Chaville et les services de l'Éducation nationale pour une application jusqu'au 3 juillet 2020, date de la fin de l'année scolaire.

• Les activités

- > La pratique sportive et la santé des élèves
- > Les activités artistiques et culturelles
- > Les activités en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté, notamment autour de la connaissance des institutions, des objectifs de développement durable et de la valorisation de l'engagement

Les activités mises en place à Chaville sont encadrées par les animateurs et les éducateurs sportifs de la Ville.

• L'organisation des "2S2C" à partir du 22 juin

En élémentaire

- > Lundi 22 et mardi 23 juin : dispositif pour 2 groupes classes dans les 3 écoles élémentaires
- > À partir du jeudi 25 juin : dispositif pour 1 groupe classe dans les 3 écoles élémentaires
- > Lieux de pratique des activités : classes, salles polyvalentes, cours, gymnases

En maternel

À partir du lundi 22 juin : dispositif pour 1 groupe classe par semaine

- > Lundi 22 juin : Les Pâquerettes
- > Mardi 23 juin : Les Myosotis
- > Jeudi 25 juin : Les Iris-Fougères
- > Vendredi 26 juin : Le Muguet

Cas particulier : dispositif "2S2C" mis en place tous les jours aux Jacinthes

TÉLÉCHARGER



[Protocole sanitaire relatif aux écoles et établissements scolaires du 22 juin \(ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse\) - \(1 Mo\)](#)



 [RETOUR À LA LISTE](#)




VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

 01 41 15 40 00

 Horaires
08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30
Fermeture le mardi matin
Vendredi fermeture à 16h30
Samedi 9h > 12h

[@ CONTACTEZ-NOUS](#)